

RCS : COUTANCES

Code greffe : 5002

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de COUTANCES atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2005 B 00227

Numéro SIREN : 483 345 260

Nom ou dénomination : AP AUTO

Ce dépôt a été enregistré le 28/03/2024 sous le numéro de dépôt 1375

① BILAN - ACTIF

**Copie Certifiée
Conforme**

Exercice clos le 30/09/2023

Néant ☐

		Brut ①	Amort. provisions ②	Net30/09/2023 ③	Net 30/09/2022 ④
Capital souscrit non appelé	I AA				
Frais d'établissement	AB		AC		
Frais de développement	CX		CQ		
Concessions, brevets et droits similaires	AF	5 930	AG	5 930	
Fonds commercial (1)	AH	10 000	AI	10 000	10 000
Autres immobilisations incorporelles	AJ	6 900	AK	6 900	6 900
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL		AM		
Terrains	AN	85 613	AO	85 613	
Constructions	AP		AQ		
Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR	153 436	AS	147 334	10 232
Autres immobilisations corporelles	AT	556 306	AU	472 321	92 943
Immobilisations en cours	AV		AW		
Avances et acomptes (2)	AX		AY		
Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence (2)	CS		CT		
Autres participations (2)	CU	779 646	CV	779 646	779 646
Créances rattachées à des participations (2)	BB		BC		
Autres titres immobilisés (2)	BD	14 359	BE	14 359	14 359
Prêts (2)	BF		BG		
Autres immobilisations financières (2)	BH	13 207	BI	13 207	13 207
TOTAL II	BJ	1 625 397	BK	711 197	914 200
Matières premières, approvisionnements	BL		BM		
En cours de production : - de biens	BN		BO		
- de services	BP		BQ		
Produits intermédiaires et finis	BR		BS		
Marchandises	BT	1 395 587	BU	37 994	1 357 593
Avances et acomptes sur commandes	BV	10 588	BW	10 588	
Clients et comptes rattachés (3)	BX	395 144	BY	44 598	350 546
Autres créances (3)	BZ	26 778	CA	26 778	87 887
Capital souscrit appelé, non versé	CB		CC		
V.M.P. (dont actions propres)	CD	1 076	CE	108	968
Disponibilités	CF	369 274	CG	369 274	451 933
Charges constatées d'avance (3)	CH	8 584	CI	8 584	10 233
TOTAL III	CJ	2 207 030	CK	82 700	2 124 330
Frais d'émission d'emprunts à évaluer	IV CW				
Primes de remboursement des obligations	V CM				
Ecarts de conversion actif	VI CN				
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV + V + VI)	CO	3 832 427	IA	793 897	3 038 530
(1) Droit au bail		(2) A moins d'1 an	CP	(3) A plus d'1 an	CR
Clause de réserve de propriété : Immobilisations		Stocks		Créances	

AP

② BILAN - PASSIF avant répartition

Exercice clos le 30/09/2023

Néant ☐

			Net	30/09/2023	Net	30/09/2022
Capital social ou individuel (1)	(dont versé)	800 000	DA	800 000		800 000
Primes d'émission, de fusion, d'apport			DB			
Écarts de réévaluation (2)	(dont écart d'équivalence) EK		DC			
Réserve légale (3)			DD	58 542		49 776
Réserves statutaires ou contractuelles			DE			
Réserves réglementées (3) (dont rés. spéciale provision pour fluctuation cours)	BI		DF			
Autres réserves (dont relat. achat oeuvres orig. artistes vivants)	EJ		DG	649 819		528 277
Report à nouveau			DH			
Résultat de l'exercice (bénéfice ou perte)			DI	218 151		175 308
Subventions d'investissement			DJ	29 755		32 663
Provisions réglementées			DK			
TOTAL I			DL	1 756 266		1 586 024
Produit des émissions de titres participatifs			DM			
Avances conditionnées			DN			
TOTAL II			DO			
Provisions pour risques			DP	40 149		38 012
Provisions pour charges			DQ			
TOTAL III			DR	40 149		38 012
Emprunts obligataires convertibles			DS			
Autres emprunts obligataires			DT			
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)			DU	459 457		543 954
Emprunts et dettes financières divers (dont emprunts participatifs)	EI		DV	363 507		298 291
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours			DW			33 001
Dettes fournisseurs et comptes rattachés			DX	207 880		209 501
Dettes fiscales et sociales			DY	179 609		165 228
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			DZ			
Autres dettes			EA	29 787		34 897
Produits constatés d'avance (4)			EB	1 875		3 751
TOTAL IV			EC	1 242 115		1 288 622
Écarts de conversion passif		V	ED			
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV + V)			EE	3 038 530		2 912 658

Renvois :

(1) Écart de réévaluation incorporé au capital	IB		
(2) Dont réserve spéciale de réévaluation (1959)	IC		
(2) Dont écart de réévaluation libre	ID		
(2) Dont réserve de réévaluation (1976)	IE		
(3) Dont réserve réglementée des plus-values à long terme	EF		
(4) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	EG		
(5) Dont concours bancaires courants, soldes créditeurs de banques et CCP	EH		

Règles et méthodes comptables

(Articles R. 123-195 et R. 123-198 du Code du Commerce)

Annexe au bilan et au compte de résultat de l'exercice clos le 30/09/2023 dont le total du bilan avant répartition est de 3 038 530 Euros et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste et dégageant un résultat de 218 151 Euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/10/2022 au 30/09/2023.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Les comptes annuels ont été établis conformément aux dispositions du Code de Commerce et du plan comptable général (PCG).

Les conventions générales comptables ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices,

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Informations relatives aux opérations inscrites au bilan et compte de résultat

Ne sont mentionnées dans l'annexe que les informations à caractère significatif.

Immobilisations incorporelles

Fonds commercial

Les fonds commerciaux correspondent aux éléments incorporels du fonds de commerce acquis qui ne font pas l'objet d'une évaluation et d'une comptabilisation séparées au bilan et qui concourent au maintien et au développement du potentiel d'activité de l'entité.

Le fonds commercial est comptabilisé à son coût d'acquisition, hors droits de mutation, honoraires, commissions et frais d'actes liés à l'acquisition.

Le règlement ANC n°2015-06, applicable aux exercices ouverts à compter du 1er janvier 2016, a redéfini les critères et modalités d'amortissement et de dépréciation des fonds commerciaux.

Les dispositions du règlement ANC précité n'ont aucune incidence sur les comptes de l'exercice.

Amortissement du fonds commercial

Compte tenu du caractère non limité de sa durée d'utilisation, le fonds commercial ne fait l'objet d'aucun amortissement.

Dépréciation du fonds commercial

La dépréciation du fonds commercial est la constatation que sa valeur actuelle est devenue inférieure à sa valeur nette comptable. La valeur actuelle est la valeur la plus élevée entre la valeur vénale et la valeur d'usage.

La dépréciation permet de ramener la valeur nette comptable du fonds commercial à sa valeur actuelle.

Compte tenu de son caractère non amortissable, le fonds commercial a fait l'objet d'un test de dépréciation au cours de l'exercice.

Le test a permis de conclure, sur la base de la valeur d'usage du fonds commercial, déterminée selon la méthode des flux nets de trésorerie actualisés, à l'absence de dépréciation au titre de l'exercice.

Immobilisations corporelles

Les immobilisations sont évaluées à leur coût d'acquisition (Prix d'achat et frais accessoires) ou à leur coût de production.

Les intérêts des emprunts spécifiques à la production d'immobilisations ne sont pas inclus dans le coût de production de ces immobilisations.



Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire ou dégressif en fonction de la durée d'utilisation prévue.

- Licences, concessions : 1 à 3 ans
- Agencements et aménagements des terrains : 10 ans
- Matériel et outillage : 3 à 8 ans
- Installation, Agencements divers : 5 à 10 ans
- Matériel de transport : 2 à 4 ans
- Matériel de bureau et Informatique : 3 ans à 5 ans
- Mobilier : 8 ans

Participation, autres titres immobilisés, valeurs mobilières de placement

La valeur brute est constituée par le coût d'acquisition hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à cette valeur, une dépréciation est constituée du montant de la différence.

Stocks

Les stocks sont évalués suivant le coût d'achat des marchandises.

La valeur brute des marchandises et des approvisionnements comprend le prix d'achat et les frais accessoires.

Les intérêts sont toujours exclus de la valorisation des stocks.

Une dépréciation est comptabilisée sur les pièces :

- 1 à 3 ans..... 25 %
- 3 à 5 ans..... 50 %
- supérieur à 5 ans..... 100 %

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

At

Effectif moyen

Catégories de salariés	Effectif	Effectif N-1
Cadres		
Agents de maîtrise & techniciens	9	9
Employés	2	2
Ouvriers	2	2
TOTAL	13	13

Commentaire

Composition du capital Social

Postes concernés	Nombre	Valeur Nominale	Montant en Euros
1-Actions ou parts sociales composant le capital social au début de l'exercice	8 000	100.00000	800 000
2-Actions ou parts sociales émises pendant l'exercice			
3-Actions ou parts sociales remboursées pendant l'exercice			
4-Actions ou parts sociales composant le capital social à la fin de l'exercice (1+2-3)	8 000	100.00000	800 000

Commentaire

1

1

459 457

28

0-3-0000

Dettes garanties par des sûretés réelles

	Dettes garanties	Montant des sûretés	Valeurs comptables nettes des biens donnés en garantie
Emprunts obligataires convertibles			
Autres emprunts obligataires			
Emprunts et dettes auprès d'établissements de crédit	459 457	459 457	789 646
Emprunts et dettes divers			
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours			
Dettes fournisseurs et comptes rattachés			
Dettes fiscales et sociales			
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			
Autres dettes			
Total	459 457	459 457	789 646

Fonds commercial

	Montant
Eléments achetés	
FONDS DE COMMERCE 10/10/2005	10 000
Eléments réévalués	
Eléments reçus en apport	
TOTAL	10 000

Commentaire

Ap

Etat des immobilisations

Cadre A		Valeur brute en début d'exercice		Augmentations	
			Réévaluation de l'exercice	Acquisitions créances virements	
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES					
Frais d'établissement et de développement					
Autres postes d'immobilisations incorporelles		22 830			
TOTAL		22 830			
IMMOBILISATIONS CORPORELLES					
Terrains		85 613			
Constructions sur sol propre					
Constructions sur sol d'autrui					
Inst. gales., agencts. et aménagt. const.					
Installations techniques, matériel et outillages ind.		153 436			
Inst. gales., agencts. et aménagt. divers		451 768			10 000
Mat. de transport		61 360			
Mat. de bureau et info., mobilier		28 719			5 260
Emballages récupérables et divers					
Immobilisations corporelles en cours					
Avances et acomptes					
TOTAL		780 895			15 260
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES					
Participations évaluées par mise en équivalence					
Autres participations		779 646			
Autres titres immobilisés		14 359			
Prêts et autres immobilisations financières		13 207			
TOTAL		807 212			
TOTAL GENERAL		1 610 937			15 260
Cadre B		Diminutions	Réévaluation légale ou évaluation par mise en équivalence		
		Virement	Cession	Valeur brute des immobilisations en fin d'exercice	Valeur d'origine des immobilisations en fin d'exercice
Frais d'établissement et de développement					
Autres postes d'immobilisations incorporelles				22 830	
TOTAL				22 830	
Terrains				85 613	
Constructions sur sol propre					
Constructions sur sol d'autrui					
Inst. gales., agencts. et aménagt. const.					
Installations techniques, matériel et outillages ind.				153 436	
Inst. gales., agencts. et aménagt. divers				461 768	
Mat. de transport		800		60 560	
Mat. de bureau et info., mobilier				33 979	
Emballages récupérables et divers					
Immobilisations corporelles en cours					
Avances et acomptes					
TOTAL		800		795 355	
Participations évaluées par mise en équivalence					
Autres participations				779 646	
Autres titres immobilisés				14 359	
Prêts et autres immobilisations financières				13 207	
TOTAL				807 212	
TOTAL GENERAL		800		1 625 397	

At

Ventilation des mouvements affectant la provision pour amortissements dérogatoires						
Immobilisations amortissables	Dotations			Reprises		Mvt net des amort. à la fin de l'ex.
	Différentiel de durée	Mode Amort. fiscal dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	Différentiel de durée	Mode Amort. fiscal dégressif	
Immobilisations incorporelles						
Frais d'établissement et dvp.						
Fonds commercial						
Autres postes d'immo. incorp.						
TOTAL						
Immobilisations corporelles						
Terrains						
Constructions - Sur sol propre						
: - Sur sol d'autrui						
Inst. gales, agencets et aménag. des constructions						
Inst. techniques, mat. et outillage industriels						
Inst. gales, agenc. et aménagements divers						
Matériel de transport						
Mat. de bur. et informat., mob.						
Emballages récup. et divers						
TOTAL						
Frais d'acqui. de titres de particip.						
TOTAL GÉNÉRAL						

Frais d'émission d'emprunts à étaler
Primes de remboursement des obligations

AK

Etat des provisions et dépréciations

Nature des provisions	Montant au début de l'exercice	Augmentations des dotations de l'exercice	Diminutions reprises à la fin de l'exercice		Montant à la fin de l'exercice
			Utilisées	Non-utilisées	
Réglementées					
Provisions pour reconstitution des gisements					
Provisions pour investissements					
Provisions pour hausse des prix					
Amortissements dérogatoires					
Prov. Fisc. pour impl. à l'étranger av. 01/01/1992					
Prov. Fisc. pour impl. à l'étranger apr. 01/01/1992					
Provisions pour prêts d'installation					
Autres provisions réglementées					
TOTAL I					
Risques et charges					
Provisions pour litiges	9 000	10 250	7 250		12 000
Provisions pour garanties données aux clients	29 012	28 149	29 012		28 149
Provisions pour pertes sur marché à terme					
Provisions pour amendes et pénalités					
Provisions pour pertes de change					
Provisions pour pensions & obligations					
Provisions pour impôts					
Provisions pour renouvellement des immobilisations					
Provisions pour gros entretiens et grandes révisions					
Provisions pour charges soc. fisc. sur congés à payer					
Autres provisions pour risques et charges					
TOTAL II					
	38 012	38 399	36 262		40 149
Nature des dépréciations					
	Montant au début de l'exercice	Augmentations des dotations de l'exercice	Diminutions reprises à la fin de l'exercice		Montant à la fin de l'exercice
			Utilisées	Non-utilisées	
Dépréciations					
Immobilisations incorporelles					
Immobilisations corporelles					
Immobilisations titres mis en équivalence					
Immobilisations titres de participations					
Immobilisations financières					
Sur stocks et en cours	30 457	36 396	28 859		37 994
Sur comptes clients	39 662	9 944	5 008		44 598
Autres provisions pour dépréciation	133	108	133		108
TOTAL III					
	70 252	46 448	34 000		82 700
TOTAL GENERAL (I+II+III)					
	108 264	84 847	70 262		122 849
Dont dotations et reprises : - d'exploitation		84 847	70 262		
Dont dotations et reprises : - financières					
Dont dotations et reprises : - exceptionnelles					
Titres mis en équivalence : Montant de la dépréciation					



Etat des créances

		Liquidité de l'actif	
	Montant brut	Echéances à moins d'1 an	Echéances à plus d'1 an
De l'actif immobilisé			
Créances rattachées à des participations			
Prêts (1) (2)			
Autres immobilisations financières	13 207		13 207
De l'actif circulant			
Clients douteux ou litigieux	53 517	53 517	
Autres créances clients	341 627	341 627	
Créances représentatives de titres prêtés			
Personnel et comptes rattachés			
Sécurité sociale et autres organismes sociaux			
Impôts sur les bénéfices	12 641	12 641	
Taxe sur la valeur ajoutée	12 265	12 265	
Autres impôts, taxes et versements assimilés			
Divers			
Groupe et associés (2)			
Débiteurs divers (dont créances relatives à des op. de pension de titres)	1 872	1 872	
Charges constatées d'avance	8 584	8 584	
TOTAL	443 713	430 506	13 207

(1) Montant des prêts accordés en cours d'exercice

(1) Montant des remboursements obtenus en cours d'exercice

(2) Prêts et avances consentis aux associés personnes physiques

Ar

Etat des dettes

	Montant brut	Degré d'exigibilité du passif		
		Echéances à moins d'1 an	Echéances de 1 à 5 ans	Echéances à plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (1)				
Autres emprunts obligataires (1)				
Emprunts et dettes auprès des étabts de crédit (1)				
- à 1 an max. à l'origine				
- à plus d'1 an à l'origine	459 652	85 208	345 288	29 156
Emprunts et dettes financières diverses (1) (2)	800			800
Fournisseurs et comptes rattachés	207 880	207 880		
Personnel et comptes rattachés	71 413	71 413		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	44 881	44 881		
Impôts sur les bénéfices				
Taxe sur la valeur ajoutée	57 310	57 310		
Obligations cautionnées				
Autres impôts, taxes et assimilés	6 006	6 006		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Groupe et associés (2)	362 707	362 707		
Autres dettes (dont dettes relatives à des op. de pension de titres)	29 787	29 787		
Dettes représentatives de titres empruntés				
Produits constatés d'avance	1 875	1 875		
TOTAL	1 242 310	867 066	345 288	29 956

(1) Emprunts souscrits en cours d'exercice

(1) Emprunts remboursés en cours d'exercice

(2) Emprunts et dettes contractés auprès des associés personnes physiques

Produits à recevoir

(Article R123-189 du Code de Commerce)

	Exercice clos le	Exercice clos le
Produits à recevoir inclus dans les postes suivants du bilan	30/09/2023	30/09/2022
Créances rattachées à des participations		
Autres titres immobilisés		
Prêts		
Autres immobilisations financières		
Créances clients et comptes rattachés	88 241	
Autres créances		27 235
Valeurs mobilières de placement		
Disponibilités		
TOTAL	88 241	27 235

Détail des produits à recevoir

	Exercice clos le	Exercice clos le
Produits à recevoir inclus dans les postes suivants du bilan	30/09/2023	30/09/2022
Créances rattachées à des participations		
Autres titres immobilisés		
Prêts		
Autres immobilisations financières		
Créances clients et comptes rattachés	88 241	
41810000 Clients - factures a etablr	88 241	
Autres créances		27 235
44870000 Etat - Produits à recevoir		8 693
46871000 COMMISSIONS CARBURANTS A RECEVOIR		18 542
Valeurs mobilières de placement		
Disponibilités		
TOTAL	88 241	27 235

'Voir le rapport de l'expert-comptable avant les comptes annuels'

Charges à payer

(Article R123-189 du Code de Commerce)

Charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan	Exercice clos le	Exercice clos le
	30/09/2023	30/09/2022
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		
Emprunts et dettes financières diverses	14 651	278
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	21 973	34 031
Dettes fiscales et sociales	88 996	70 932
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes	146	12 000
TOTAL	125 766	117 241

Détail des charges à payer

Charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan	Exercice clos le	Exercice clos le
	30/09/2023	30/09/2022
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		
Emprunts et dettes financières diverses	14 651	278
45580000 C/C : Intérêts courus	14 651	278
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	21 973	34 031
40810000 Fourn. : factures non parvenues	21 973	34 031
Dettes fiscales et sociales	88 996	70 932
42820000 Personnel : prov. congé à payer	39 547	28 201
42860000 Personnel : autres charges à payer	11 800	11 800
43860000 Organism. soc. : charges à payer	3 540	5 725
43861000 Organism. soc. : charges/congés à payer	12 782	8 359
43862000 Charges SSI à payer	15 666	14 129
44860000 Etat - Charges à payer	4 361	1 719
44862000 Taxe apprentissage à payer	166	
44863000 FORMATION CONTINUE	1 134	999
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes	146	12 000
41980000 Clients : Rabais, remises & avoirs à accorder	146	12 000
TOTAL	125 766	117 241

Détail des produits constatés d'avance

Produits Constatés d'Avance	Période		Montants Exploitation	Montants Financier	Montants Exceptionnel
	Début	Fin			
exploitation			1 875		

Ar

AP AUTO
Société à responsabilité limitée
au capital de 800 000 euros
Siège social : 3, route des Marais
50250 ST SYMPHORIEN LE VALOIS
483 345 260 RCS COUTANCES

**ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE ANNUELLE
DU 1^{er} MARS 2024**

Proposition de la résolution d'affectation du résultat de l'exercice clos le 30 septembre 2023

DEUXIEME RÉSOLUTION

L'Assemblée Générale approuve la proposition de la gérance et décide d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le 30 septembre 2023 s'élevant à 218 150,59 euros de la manière suivante :

Bénéfice de l'exercice	218 150,59 euros
A la réserve légale	10 907,53 euros
Solde	207 243,06 euros
A titre de dividendes aux associés Soit 12,50 euros par part	100 000,00 euros
Le solde	107 243,06 euros

En totalité au compte "autres réserves" qui s'élève ainsi à 757 062,18 euros.

Le paiement des dividendes sera effectué ce jour.

L'Assemblée Générale prend acte que les associés ont été informés que :

- Les revenus distribués sont soumis à un prélèvement forfaitaire unique (PFU ou "flat tax") de 30%, soit 12,8% au titre de l'impôt sur le revenu et 17,2% de prélèvements sociaux,
- le prélèvement forfaitaire obligatoire non libératoire de l'impôt sur le revenu est maintenu mais son taux est aligné sur celui du PFU (12,8 % - CGI, art. 117 quater),
- peuvent demander à être dispensées du prélèvement forfaitaire non libératoire de 12,8% au titre de l'impôt sur le revenu les personnes physiques appartenant à un foyer fiscal dont le revenu fiscal de référence de l'avant-dernière année est inférieur à 50 000 euros (contribuables célibataires, divorcés ou veufs) ou 75 000 euros (contribuables soumis à une imposition commune) ; la demande de dispense doit être formulée, sous la responsabilité de l'associé, au plus tard le 30 novembre de l'année précédant le paiement du dividende,
- l'option pour une imposition du dividende au barème progressif reste possible et doit être indiquée sur la déclaration de revenus ; dans ce cas, le prélèvement forfaitaire non libératoire de 12,8% sera déduit de l'impôt dû. L'abattement de 40% sera maintenu mais les prélèvements sociaux seront assis sur le montant avant abattement.



Il est précisé que le montant des revenus distribués au titre de l'exercice clos le 30 septembre 2023 éligibles à l'abattement de 40 % prévu à l'article 158, 3-2° du Code général des impôts s'élève à 100.000 euros, soit la totalité des dividendes mis en distribution.

Il a en outre été rappelé aux associés que, conformément aux dispositions de l'article L. 136-7 du Code de la sécurité sociale, les prélèvements sociaux sur les dividendes versés aux personnes physiques fiscalement domiciliées en France sont soumis aux mêmes règles que le prélèvement mentionné à l'article 117 quater du Code général des impôts, c'est-à-dire prélevés à la source par l'établissement payeur, lorsque ce dernier est établi en France, et versés au Trésor dans les quinze premiers jours du mois suivant celui du paiement des dividendes.

L'Assemblée Générale reconnaît avoir été informée qu'en application de l'article L. 131-6, III, 2° du Code de la sécurité sociale, les dividendes perçus par les associés qui ont le statut TNS dans la Société, leur conjoint ou le partenaire auquel ils sont liés par un pacte civil de solidarité ou leurs enfants mineurs non émancipés, sont assujettis :

- à prélèvements sociaux pour la fraction des dividendes qui n'excède pas une somme égale à 10 % du montant du capital social majoré des primes d'émission et du solde moyen annuel de leur compte courant,
- à cotisations et contributions sociales TNS sur la fraction des dividendes qui excède une somme égale à 10 % du montant du capital social majoré des primes d'émission et du solde moyen annuel de leur compte courant.

Conformément à la loi, l'Assemblée Générale prend acte que les dividendes distribués au titre des trois exercices précédents ont été les suivants :

Exercice clos le 30 septembre 2020 : 45 000,00 euros, soit 11,25 euros par titre (dividendes éligibles à l'abattement de 40 %)

Exercice clos le 30 septembre 2021 : 45 000,00 euros, soit 11,25 euros par titre (dividendes éligibles à l'abattement de 40 %)

Exercice clos le 30 septembre 2022 : 45 000,00 euros, soit 11,25 euros par titre (dividendes éligibles à l'abattement de 40 %)

Vote de l'Assemblée Générale Ordinaire Annuelle du 1^{er} mars 2024

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

Certifié conforme

La Gérance

